





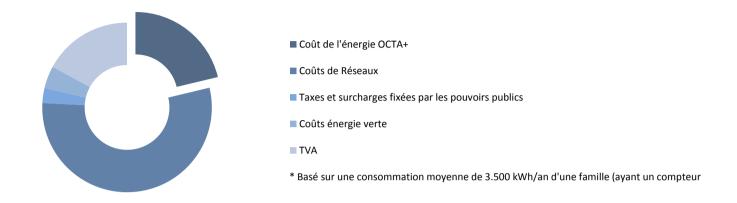




# Clients résidentiels à Bruxelles - 11/2021 - Tarifs TVAC

## Votre facture d'énergie

Votre facture d'électricité se compose de plusieurs parties\*:



# Le coût de l'énergie 100% belge (c€/kwh)

Le coût de l'énergie se compose d'une redevance fixe annuelle et du prix de l'énergie.



			FLEX				
			Le prix de l'énergie est indexé trimestriellement et suit les prix du marché				
	Tarif et d	urée	1 an				
	Redevance fixe (€/an)		10				
	Compteur monohoraire		13,43				
	Compteur bihoraire	Heures pleines	13,43				
		Heures creuses	13,43				
	Compteur	exclusif nuit	13,43				
	Facturati	on	Via e-mail.				
	Paiement		Vous pouvez choisir la fréquence des acomptes (mensuel, bimestriel ou trimestriel) et le mode de paiement (par domiciliation ou par virement) pour votre facture d'acompte ou votre facture de régularisation.				
	Service		Si vous avez des questions, vous pouvez prendre contact avec notre service clientèle par e-mail sur energie@octaplus.be.				
	OCTA+ Options		Si vous désirez recevoir vos factures d'acompte par courrier papier, cela vous coûtera 2€/envoi (hors correction, régularisation et clôture).				
			Si vous désirez contacter par téléphone notre service clientèle, cela vous coûtera 1€/mois.				
Option électricité 100% verte et 100% belge			+ 0,25 (c€/kWh) Si vous optez pour cette option, vous choisissez non seulement un fournisseur 100% belge mais aussi de l'électricité qui provient exclusivement de sources d'énergie renouvelables belges.				

### Les tarifs des réseaux (c€/kWh)

> 13 kVA

Ces surcharges sont intégralement reversées aux gestionnaires de réseaux de distribution et de transport.

#### Les surcharges (c€/kWh)

Ces surcharges sont intégralement reversées aux autorités publiques.

Gestionnaire du réseau de	Distribution				Location compteur	Transport	Cotisation fédérale	Cotisation sur	
distribution	Monohoraire	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit	(€/an)			l'énergie	
Région de Bruxelles-Capitale									
Sibelga	8,52	8,52	6,22	6,22	12,41	2,86	0,3512	0,2331	

63,46

Sibelga		8,52	8,52	6,22	6,22	12,41	2,86	0,3
		Puissan	ce mise à disp	osition				
	Puissance				€,	/an		
	<= 13 kVA				31	.74		

Cotisation pour les missions de service public

Puissance souscrite	€/an
<=1,44 kVA	0,00
>1,44 et <6 kVA	12,34
>6 et <9,6 kVA	19,75
>9,6 et <13 kVA	24,68
>13 et <18 kVA	37,03
>18 et <36 kVA	49,37
>36 et <=56 kVA	98,74
>56 kVA	160,45

### Coûts énergie verte (c€/kWh)

Les coûts énergie verte couvrent les dépenses liées à la production d'énergie renouvelable. Ces tarifs sont déterminés et fluctueront selon les quotas fixés par les Régions .

	Région de Bruxelles-Capitale
Coûts énergie verte	1,372

#### #VALUE!

Le prix de l'électricité OCTA+FLEX Variable est indexé trimestriellement. Il est basé sur la moyenne pondérée des cotations horaires Day Ahead Belpex Baseload par le profil SLPS21 (publié par Synergrid) durant le trimestre de fourniture. Selon le type de compteur, la formule tarifaire est la suivante avec une valeur Belpex S21 to 100,03€/MWh HTVA: compteur monohoraire: Belpex S21 to 1,08 + 3; compteur bihoraire heures pleines: Belpex S21 to 1,08 + 3; compteur bihoraire heures creuses: Belpex S21 to 1,08 + 3; compteur exclusif nuit: Belpex S21 to 1,08 + 3.

La formule tarifaire est renouvelée chaque année. Deux mois avant la fin de votre année tarifaire, vous pouvez consulter votre nouvelle formule tarifaire sur www.octaplus.be – tarifs et documents.

S'il s'avère que l'inscription concerne un point AMR « télé-relevé », la facturation sera établie sur base des consommations et cotations horaires (Belpex \* 1,02)+ 5,85 avec une redevance de 100 €.

La redevance est fixée pour la durée du contrat, et est payée par année entamée.

Tous les frais liés à l'utilisation des réseaux, tout comme les taxes, les redevances, les surcharges, sont variables, modifiables et sont intégralement répercutés au client, même rétroactivement. Ces éléments du prix sont ceux approuvés par les Régulateurs au moment de l'élaboration de la carte tarifaire pour un compteur à relevé annuel. En cas de contradiction entre les tarifs d'OCTA+ d'une part et ceux des Régulateurs d'autre part, ce sont ces derniers qui prévalent.